

Paysage de Grand-Pré

A UNESCO World Heritage Site / Site du patrimoine mondial de l'UNESCO

Stewardship Board / Comité d'intendance

Minutes / Compte rendu

October 18, 2012 / le 18 octobre 2012

De 13 à 16 h

Étaient présents :

Membres votants

L'Association communautaire de la région de Grand-Pré, Naomi Blanchard, coprésidente

La Société nationale de l'Acadie (SNA), Gérald Boudreau, coprésident

Le Grand Pre Marsh Body, Charlie Curry

La Société Promotion Grand-Pré, Stan Surette

La Municipalité du comté de Kings, Mike Ennis, conseiller

Parcs Canada, Robert Moreau

L'Administration régionale de développement de Kings (ARD de Kings), Marianne Gates

Membre d'office

Le ministère de l'Agriculture de la Nouvelle-Écosse, Neal Conrad

Remplaçants

L'Association communautaire de la région de Grand-Pré, Ann Palmeter

Ministère des Communautés, de la Culture et du Patrimoine de la Nouvelle-Écosse, Mary-Jo MacKay

Personnes-ressources

La Municipalité du comté de Kings, Dawn Sutherland

Parcs Canada, Christophe Rivet

Secrétariat : L'Administration régionale de développement de Kings, Marianne Gates

Étaient aussi présents huit observateurs.

1. *Accueil et présentations*

La coprésidente Naomi Blanchard a ouvert la réunion à 13 h.

La coprésidente a souhaité la bienvenue au groupe à la première rencontre du Comité d'intendance et elle a exprimé combien l'Association communautaire était heureuse de faire partie du Comité d'intendance et de travailler dans un esprit de collaboration.

- Gérald Boudreau a fait un rappel au Règlement. Il a demandé que seuls les membres votants, les remplaçants d'un représentant officiel, le membre d'office et les personnes-ressources s'assoient à la table.
- Après discussion, le rappel au Règlement a été reporté après la fin des présentations.
- La présentation des membres du comité a continué et les membres du public ont ensuite été invités à se présenter.

2. *Confirmation de l'ordre du jour*

L'ordre du jour a été approuvé avec l'ajout suivant :

Rapport au Centre du patrimoine mondial

3. *Politiques et procédures*

- Les membres ont convenu que les réunions soient enregistrées. Le compte rendu résumera les discussions et fera état des décisions prises.
- La Municipalité du comté de Kings a accepté de fournir l'appareil pour enregistrer les réunions du Comité d'intendance et de conserver les cassettes. Le Comité a convenu de ne pas faire transcrire systématiquement les enregistrements. *Le conseiller Mike Ennis obtiendra une confirmation du conseil municipal.*
- L'ébauche du mandat du Comité servira de base pour établir tous les protocoles et toutes les procédures jusqu'à ce que le document ait été étudié par les membres du Comité et modifié.
- Tout changement proposé sera fourni à tous les membres à la réunion précédant celle où la décision sur le changement proposé sera prise, donnant ainsi aux membres le temps d'en discuter avec leurs organismes respectifs. {0><}0{>.<0}
- Le rappel au règlement sera traité aux points 4 et 5.

4. *Protocole d'entente de 2011*

- Il a été mentionné que, par définition, un protocole d'entente n'était pas juridiquement contraignant et qu'il s'agissait d'une entente pour travailler ensemble. Le protocole d'entente a montré à l'UNESCO qu'il régnait un esprit de coopération entre les signataires. Le document pourrait être modifié. Toutefois, les représentants provinciaux ont souligné que la préparation d'un nouveau protocole d'entente serait un long processus nécessitant l'approbation du Cabinet.
- Le Comité a accepté, pour l'instant, de ne pas réviser le protocole présenté à l'UNESCO avec le dossier de candidature mais plutôt d'axer les efforts à finir le mandat afin que le Comité puisse fonctionner de façon efficace.

5. *Ébauche du mandat*

- Il a été convenu que l'ébauche de mandat serait étudiée en priorité par le Comité d'intendance.
- Le Comité d'intendance a décidé d'étudier tous les changements proposés au mandat lors de la prochaine réunion.
- Il a été convenu d'accepter le protocole suivant pour l'ébauche du mandat et de tous les documents du Comité d'intendance :
 - Tout changement proposé devra être fourni deux semaines avant la prochaine réunion.
 - Chaque organisme membre devra étudier tout changement proposé et envoyer tout changement proposé par courrier électronique au Secrétariat qui le fera parvenir à tous les membres du Comité.
 - Les décisions sur les changements proposés seront prises à la prochaine réunion, donnant ainsi aux membres le temps d'en discuter avec leurs organismes respectifs.
- Le Comité a confirmé les étapes pour faire des changements :
 - 1^{re} étape : Avis de changement proposé envoyé deux semaines avant une réunion du Comité d'intendance.
 - 2^e étape : Discussion du changement à la réunion du Comité
 - 3^e étape : Étude des changements par les membres du Comité avec leurs organismes respectifs.

4^e étape : Prise de décision à la prochaine réunion du Comité.

6. *Plan de travail jusqu'au 31 mars*

- Le plan de travail sera discuté au point 7 lors de la discussion sur le budget.
Le rapport au Centre du patrimoine mondial – Il a été convenu que Parcs Canada préparerait le rapport qui doit être présenté à l'UNESCO au plus tard le 31 décembre 2012.
- Le Comité d'intendance est chargé de la préparation de ces rapports qui sont signés par le Canada.
- Il a été convenu que le premier rapport serait présenté en français.
- Parcs Canada (Moreau) confirmera la prise en charge de la traduction. Le rapport sera préparé par Parcs Canada dans les deux langues et distribué au Comité deux semaines avant sa prochaine réunion.
- Il a été convenu que, faute de temps, la décision d'approuver le rapport sera prise lors de la réunion en décembre. (Parcs Canada relèvera les points qui soulèvent des interrogations et les fera parvenir aux parties intéressées à l'avance.)

7. *Budget*

Il a été convenu de créer les comités suivants pour accomplir le travail nécessaire.

Comité de dotation

Tâche : Créer un poste de coordonnateur de la gestion du bien, établir la description de tâches, déterminer le salaire et décider de qui le coordonnateur relèvera, établir le processus de dotation, etc.

Membres : Les deux coprésidents, Parcs Canada (Moreau), l'ARD de Kings, et le ministère de l'Agriculture comme organisme-ressource s'il y a lieu.

Comité du budget et du plan de travail

Tâche : Utiliser le travail effectué par Nomination Grand-Pré, en particulier le plan stratégique pour le comité d'intendance, pour élaborer le plan de travail et le budget.

Membres : Les deux coprésidents, l'ARD de Kings, Parcs Canada (Rivet), la Municipalité (le conseiller).

Il a été convenu que d'autres comités seraient établis plus tard conformément au protocole d'entente, notamment un comité chargé du marketing et de l'éducation et un comité consultatif technique.

Sources de revenus pour préparer le budget

- Il a été convenu que le Comité enverrait des lettres de remerciement à la Province de la Nouvelle-Écosse (personnel et ministres) une fois que le fonds en fidéicommiss de Grand-Pré aura été établi.
- Le conseiller a confirmé que l'ARD de Kings pourrait présenter une facture à la Municipalité.
- À la suggestion du conseiller, il a été convenu que les coprésidents informeraient le Conseil (comité plénier) des progrès du Comité (provisoirement prévu en février).
- Les membres ont fait observer que la description de tâches du coordonnateur de la gestion du bien devrait comprendre la communication avec les partenaires gouvernementaux.

8. *Correspondance de la SPGP*

- Toute la correspondance du Comité devrait passer par l'ADR.
- La Société Promotion Grand-Pré a suggéré que la discussion au sujet de la présente lettre soit reportée à une prochaine réunion une fois que le budget sera au point.
- Le représentant du Grand Pre Marsh Body a demandé que toute nouvelle lettre soit fournie dans les deux langues. Le Comité a convenu de faire en sorte que le budget reflète les frais liés à la traduction.
- Le département d'archéologie de l'Université Saint Mary's (Jonathan Fowler) a envoyé une lettre à l'un des coprésidents (Gérald) (il n'y avait qu'un coprésident de nommé à la date d'envoi de la lettre). On fera circuler la lettre dans les deux langues parmi les membres du Comité. Il a été convenu que le Comité y répondrait après consultation avec le personnel de Parcs Canada. L'ébauche de la réponse sera présentée au Comité à la prochaine réunion.
- Le budget pour les travaux d'archéologie sera étudié lors des discussions sur le plan de travail et le budget.

9. *Calendrier proposé pour les réunions*

Il a été convenu que les réunions auraient généralement lieu le premier jeudi de chaque mois à 13 h.

Voici les dates qui ont été proposées :

- Le 6 décembre
- Le 10 janvier (le deuxième jeudi du mois en raison du congé la semaine précédente)
- Le 7 février
- Le 7 mars

Lieu des rencontres

Étant donné que le lieu historique national est fermé pendant l'hiver, il faut trouver un autre lieu de rencontre. Il a été convenu de tenir les prochaines réunions dans les locaux de la Municipalité du comté de Kings à Kentville.

10. *Demande officielle du conseil d'administration de l'Association communautaire de la région de Grand-Pré pour la création d'un sous-comité du Conseil d'intendance pour la gestion du parc d'observation*

- Comme suite à la suggestion faite auparavant par Parcs Canada, le conseil d'administration de l'Association communautaire de la région de Grand-Pré a demandé au Comité d'intendance de créer un sous-comité pour le parc d'observation.
- Il a été convenu que la discussion à ce sujet aurait lieu à la prochaine réunion. L'Association présentera une demande officielle avant la prochaine réunion. Le Secrétariat la fera parvenir aux membres.
- La demande sera étudiée quand le comité sur le tourisme sera formé.

11. *Rapport de la firme Red Letter sur la gouvernance et la collecte de fonds*

- Il a été convenu de reporter la discussion sur le rapport de Red Letter à la réunion de janvier.

12. *Table ronde*

- Le ministère de l'Agriculture de la Nouvelle-Écosse nous a informés qu'il participait à un projet de développement à Cuba. Des groupes d'étude de Cuba viendront dans la région étudier la gestion du marais de Grand-Pré.

- L'un des coprésidents (Société nationale de l'Acadie) a informé le Comité qu'il avait reçu beaucoup de lettres de félicitations adressées au Comité consultatif de Nomination Grand-Pré. Ces lettres seront conservées par le Secrétariat à l'ARD pour l'instant. Nota : La question du stockage des archives du Comité consultatif Nomination Grand-Pré et du matériel du Comité d'intendance sera discutée à une autre réunion.
- Le coprésident a demandé ensuite s'il y avait eu des annonces concernant le resurfaçage des rues de Grand-Pré. L'Association communautaire a informé le Comité qu'elle avait présenté une pétition et des demandes pour renforcer, auprès de la Province, l'importance d'améliorer les rues de Grand-Pré.
- Parcs Canada (Rivet) a informé le Comité qu'il reçoit fréquemment des demandes d'information sur le processus de nomination. Ces demandes seront désormais acheminées au Comité. Il a mentionné que les Archives de la Nouvelle-Écosse pourraient être un endroit approprié pour les documents de Nomination Grand-Pré. Il a aussi informé le Comité que des personnes de Saguenay au Québec aimeraient rencontrer les membres du Comité consultatif Nomination Grand-Pré pour savoir comment s'était déroulé le processus de nomination. Le personnel de Parcs Canada coordonnera la rencontre.
- Parcs Canada (Moreau) a informé le Comité que le travail au parc d'observation progressait. L'ouverture officielle aura lieu au printemps.
- L'Association communautaire de la région de Grand-Pré (Ann Palmeter, remplaçante) a informé le Comité que l'Association avait entrepris un travail de planification avec la Municipalité pour la construction de sentiers et la création d'affiches de signalisation.
- Le Grand Pre Marsh Body a souligné que les terres endiguées de Grand-Pré ont été présentées au monde entier mais que le budget pour entretenir les digues était limité. S'il y avait rupture des digues, l'intégrité du site de l'UNESCO risquerait d'être compromise. Parcs Canada a indiqué que le ministère de l'Agriculture de la Nouvelle-Écosse était l'autorité chargée de l'entretien des digues. Le Marsh Body travaillera avec le ministère de l'Agriculture. Le Comité d'intendance interviendra s'il y a lieu. Toute correspondance à ce sujet sera copiée et fournie au Comité d'intendance. Le représentant du ministère de l'Agriculture de la Nouvelle-Écosse a indiqué que la Province comprenait qu'on s'attendait au maintien des digues, en particulier compte tenu de la désignation de Grand-Pré comme site du patrimoine mondial de l'UNESCO.
- La Société Promotion Grand-Pré a informé le Comité que son conseil d'administration se réunirait pour discuter du Comité d'intendance et de son rôle.

- Le conseiller de la Municipalité du comté de Kings a souligné que le problème des rues avait été rapporté à la Province, et il a recommandé de continuer à faire pression sur le gouvernement. Le conseiller a exprimé sa fierté à faire partie du Comité. Il a informé ce dernier que le conseil municipal espérait voir la collectivité s'engager pleinement.
- La Municipalité (Sutherland) a informé le Comité que le plan de travail du personnel de planification du comté sera modifié pour que le personnel puisse prêter main-forte aux projets de construction des sentiers et d'installation d'affiches de signalisation. La Municipalité a mentionné que quelques permis de construction avaient été délivrés dans le secteur désigné et dans la zone tampon. De plus, il y pourrait y avoir une demande d'entente de développement pour une résidence pour visiteurs dans la zone désignée. Aucune modification de zonage ne serait nécessaire. Le Comité d'intendance (Rivet) a été informé de tous ces développements, de même que la Province, pour ce qui est des lieux spéciaux. Toute la correspondance sera acheminée au Secrétariat du Comité d'intendance.
- Le représentant de l'ARD de Kings a informé le Comité que le rapport de la Province sur les administrations régionales de développement était attendu plus tard durant le mois. Le rapport devrait fournir des éclaircissements sur la prochaine structure organisationnelle du développement économique rural régional et ses répercussions sur le Comité d'intendance.
- La coprésidente (Association communautaire) a réitéré qu'il était primordial d'avoir une stratégie pour le site Web du Comité d'intendance. La question devrait être abordée dans le plan de travail et le budget de 2012-2013. Le coprésident (Société nationale de l'Acadie) a souligné l'importance que le site Web soit de très grande qualité.
- Le représentant de Parcs Canada (Moreau) a suggéré que la représentation de la DSWN et de la Première Nation Glooscap devrait être décidée durant la discussion sur le mandat et, advenant son approbation, que les représentants soient invités aux rencontres subséquentes.

13. Autres points

Aucuns

14. Séance ouverte

- Victor Tétrault a souligné l'importance de la participation des Premières Nations.

- Peter Jackson a suggéré que pour bien informer la collectivité et maximiser la participation, l'AGA du Comité d'intendance devrait avoir lieu en soirée dans la région de Grand-Pré.
- Angela Morin a encouragé la participation de la collectivité dans le développement du parc d'observation.
- Brigitte Coonan, interprète principale au lieu historique national de Grand-Pré, a apprécié pouvoir assister à la réunion.

15. Clôture

La séance a été levée à 16 h 20.